

CONTROLE D'ACCES en DECHETTERIES LES REPONSES

AUX QUESTIONS DES HABITANTS :

NOMBRE DE PASSAGES :

- Il est **REMIS À JOUR CHAQUE ANNÉE CIVILE** (de janvier à janvier).
- **1 SEUL PASSAGE DÉCOMPTÉ PAR VISITE** en déchetterie même en cas de plusieurs tours du site pour déposer l'ensemble des déchets.
- **DEMANDE DE PASSAGES SUPPLÉMENTAIRES POSSIBLE** pour des cas particuliers (déménagement, décès, travaux par l'usager,...)
-> Contacter bureau Garde-Colombe.
- **LES PASSAGES RÉALISÉS PENDANT LA PÉRIODE TEST NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE.** Une communication sera faite pour annoncer la fin de cette période d'essais.



DEMANDE DE CARTE -> 4 ÉTAPES NÉCESSAIRES :

1. **CRÉATION D'UN COMPTE** sur le portail en ligne,
2. **DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS** depuis son espace personnel,
3. Un **QR CODE PROVISOIRE À TÉLÉCHARGER** sur son espace personnel, une fois le mail de validation de la demande de carte reçu,
4. Réception de **LA CARTE AU DOMICILE** dans les semaines qui suivent.



UTILISATION DE LA CARTE D'ACCÈS :

- **1 SEULE CARTE PAR FOYER,**
- **VALABLE POUR TOUTES LES DÉCHETTERIES DE LA CCSB.**

PRÉVENIR EN CAS D'APPORT SUPÉRIEUR À 2M³

(cf règlement des déchetteries)

Afin de ne pas saturer les déchetteries et éviter les débordements (notamment les veilles de week-end), **IL EST DEMANDÉ AUX USAGERS** de **PRÉVENIR EN AMONT EN CAS D'APPORTS PLUS IMPORTANTS** afin de vérifier que cela ne gêne pas le bon fonctionnement de la déchetterie concernée.



CONTROLE D'ACCES en DECHETTERIES LES REPONSES

AUX QUESTIONS DES HABITANTS :

NOMBRE DE PASSAGES :

- Il est **REMIS À JOUR CHAQUE ANNÉE CIVILE** (de janvier à janvier).
- **1 SEUL PASSAGE DÉCOMPTÉ PAR VISITE** en déchetterie même en cas de plusieurs tours du site pour déposer l'ensemble des déchets.
- **DEMANDE DE PASSAGES SUPPLÉMENTAIRES POSSIBLE** pour des cas particuliers (déménagement, décès, travaux par l'usager,...)
-> Contacter bureau Garde-Colombe.
- **LES PASSAGES RÉALISÉS PENDANT LA PÉRIODE TEST NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE.** Une communication sera faite pour annoncer la fin de cette période d'essais.



DEMANDE DE CARTE -> 4 ÉTAPES NÉCESSAIRES :

1. **CRÉATION D'UN COMPTE** sur le portail en ligne,
2. **DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS** depuis son espace personnel,
3. Un **QR CODE PROVISOIRE À TÉLÉCHARGER** sur son espace personnel, une fois le mail de validation de la demande de carte reçu,
4. Réception de **LA CARTE AU DOMICILE** dans les semaines qui suivent.



UTILISATION DE LA CARTE D'ACCÈS :

- **1 SEULE CARTE PAR FOYER,**
- **VALABLE POUR TOUTES LES DÉCHETTERIES DE LA CCSB.**

PRÉVENIR EN CAS D'APPORT SUPÉRIEUR À 2M³

(cf règlement des déchetteries)

Afin de ne pas saturer les déchetteries et éviter les débordements (notamment les veilles de week-end), **IL EST DEMANDÉ AUX USAGERS** de **PRÉVENIR EN AMONT EN CAS D'APPORTS PLUS IMPORTANTS** afin de vérifier que cela ne gêne pas le bon fonctionnement de la déchetterie concernée.

